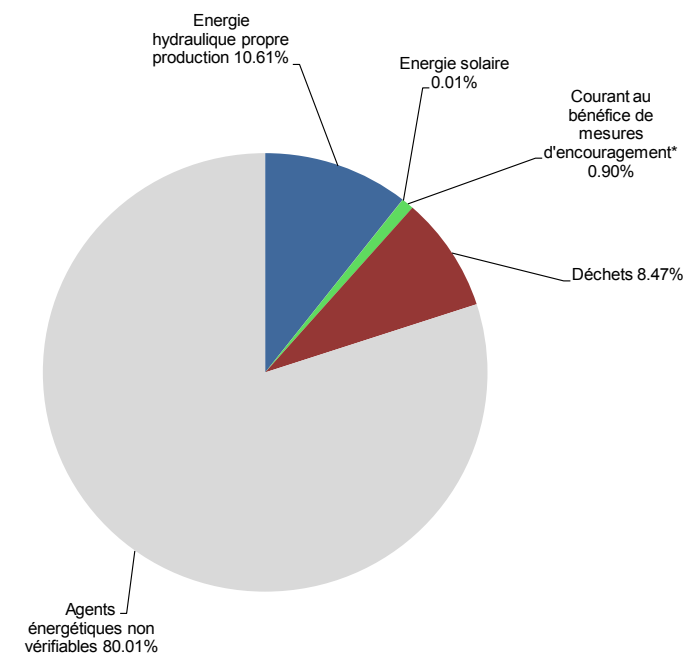


2010

Marquage de l'électricité		
Votre fournisseur d'électricité: Viteos SA		
Contact: 032 886 00 00		
Année de référence: 2010		
L'électricité que nous avons fournie à nos clients était composée de :		
en %	Total	de Suisse
1. Energies renouvelables		
Energie hydraulique propre production	10.61 %	10.61 %
Energie hydraulique d'autres producteurs	0.00 %	0.00 %
Autres énergies renouvelables:		
Energie solaire	0.01 %	0.01 %
Energie éolienne	0.00 %	0.00 %
Biomasse	0.00 %	0.00 %
Géothermie	0.00 %	0.00 %
Courant au bénéfice de mesures d'encouragement*	0.90 %	0.90 %
2. Energies non renouvelables		
Energie nucléaire	0.00 %	0.00 %
Energies fossiles:		
Pétrole	0.00 %	0.00 %
Gaz naturel	0.00 %	0.00 %
Charbon	0.00 %	0.00 %
3. Déchets		
	8.47 %	8.47 %
4. Agents énergétiques non vérifiables		
	80.01 %	--
Total	100.00 %	19.99%



* Courant au bénéfice de mesures d'encouragement: 51.6% d'énergie hydraulique, 4.2% d'énergie solaire, 2.6% d'énergie éolienne, 41.6% de biomasse et de déchets issus de la biomasse, 0% de géothermie.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Comme en 2009, Viteos a renoncé à acheter des certificats à des fournisseurs tiers. Pour rappel, les certificats attestent que de l'électricité a été produite à partir d'une source d'énergie primaire d'un certain type (hydraulique, solaire, etc. mais aussi nucléaire ou charbon). L'économie ainsi réalisée dépasse CHF 250'000.-. Ce montant est entièrement consacré au financement des réalisations d'installations de production d'électricité à partir d'énergie renouvelable régionale qui appartiennent à Viteos. En 2010, l'installation solaire de la Halle Volta à la Chaux-de-Fonds a été mise en service. D'autres projets ont été étudiés et sont mis en fonction durant l'année 2011.

La catastrophe nucléaire survenue cette année au Japon renforce les convictions de Viteos en matière de production d'électricité. Il est nécessaire de développer les unités de production d'électricité régionale et de miser en priorité sur les énergies renouvelables que sont la force hydraulique, le soleil et le vent. Le plan de 100 millions de francs établi par Viteos en 2009 et consacré aux énergies renouvelables régionales prend ainsi toute son importance.